

## Communiqué de presse

Vendredi 4 octobre 2024

### « SAUMUR INITIATIVE JEUNES » POUR PASSER DE L'IDÉE À L'ACTION

**Afin de les accompagner vers plus d'autonomie et de favoriser leur implication citoyenne, la Ville de Saumur soutient les initiatives locales et internationales des jeunes saumurois.** Aide méthodologique et financière « Saumur Initiative Jeunes » permet aux jeunes de passer de l'idée à l'action.

#### Qui peut candidater ?

« Saumur Initiative Jeunes » est destiné aux 15-25 ans porteurs d'un projet individuel ou collectif, dans des domaines variés : solidarité, citoyenneté, écologie, liens intergénérationnels, inclusion sociale... Une seule condition : habiter la Ville de Saumur.

Le projet peut être porté par une seule personne ou par un groupe de jeunes (dont la majorité réside à Saumur).

#### Pour les projets internationaux

La durée du séjour doit être de 2 semaines minimum hors de France. Le porteur de projet organise son déplacement et son séjour.

Une priorité est donnée aux projets réalisés à Verden (Allemagne), Warwick (Angleterre), Havelberg (Allemagne), Formigine (Italie), Asheville (USA), Veszprém (Hongrie), Sansanding (Mali), villes jumelées avec Saumur.

**Ville de SAUMUR**

15-25 ANS

PROJET INDIVIDUEL  
OU COLLECTIF

INITIATIVE LOCALES  
ET INTERNATIONALES

**INITIATIVE  
JEUNES**

L'INFO JEUNES DE SAUMUR  
VOUS APPORTE L'AIDE DONT VOUS AVEZ BESOIN  
POUR CONCRÉTISER VOTRE PROJET :

- CONSEILS
- FINALISATION DU DOSSIER
- RECHERCHE DE PARTENAIRES
- AIDES FINANCIÈRES

### **Comment candidater ?**

Télécharger le dossier de candidature disponible sur le site internet de la Ville de Saumur. (page « jeune »)

Transmettre ce dossier dûment rempli accompagné des pièces justificatives entre le 7 et le 30 novembre 2024

Par mail : [pjj@saumur.fr](mailto:pjj@saumur.fr) ou courrier : Mairie de Saumur - Point info jeunes - Rue Molière - 49408 Saumur

Les candidats devront présenter oralement leur projet face à un jury.

Au maximum, six projets par an seront soutenus.

Les projets retenus pourront recevoir une aide financière maximum de 1000 euros.

### **Et ensuite... immersion dans le tissu associatif local**

En échange de l'obtention de la bourse Initiative Jeunes, les lauréats devront gratuitement se mettre à disposition d'une association pour une durée de 30h pendant l'année de mise en œuvre du projet.

Ils seront mis en contact avec l'antenne saumuroise de France Bénévolat. Cette dernière les accompagnera dans la mise en relation avec le tissu associatif saumurois.

*Pour la rédaction du dossier, être orienter vers d'autres partenaires/financeurs... les candidats peuvent bénéficier de conseils auprès de l'Info Jeunes de Saumur*

Contact

Point Info Jeunes

02 41 83 31 42 / [pjj@saumur.fr](mailto:pjj@saumur.fr)

### **Contact presse :**

Céline Marolleau - Service Communication  
Ville de Saumur et Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire  
02 41 83 30 27 [relationspubliques@saumur.fr](mailto:relationspubliques@saumur.fr)